

Passé colonial : le rapport de la commission parlementaire ne sera pas publié

RTBF, 26 janvier 2024



BELGA – BENOIT DOPPAGNE

La Chambre ne publiera pas le rapport des travaux de la commission parlementaire qui pendant deux ans et demi s'est penchée sur le passé colonial de la Belgique. Faute d'approbation de celui-ci par trois des quatre co-rapporteurs (MR, N-VA et Vlaams Belang) et devant l'absence de consensus entre eux, il restera un document de travail interne.

Le problème a été abordé une nouvelle fois mercredi en conférence des présidents de la Chambre par le député Marco Van Hees (PTB), l'un des quatre rapporteurs aux côtés de Benoît Piedboeuf (MR), Tomas Roggeman (N-VA) et Annick Ponthier (Vlaams

Belang).

La commission présidée par Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen) a clos ses travaux en décembre 2022 sans parvenir à un accord sur des conclusions et des recommandations.

Excuses ou "regrets profonds"

La question des excuses que le Parlement aurait présentées aux peuples congolais, rwandais et burundais a cristallisé les divergences. Des "excuses" qui allaient plus loin que les "regrets profonds" exprimés en juin 2022 par le Roi lors de sa visite officielle en République démocratique du Congo aux côtés du Premier ministre.

Quelque trois cents auditions ont eu lieu, à la Chambre ou au cours d'une mission en République démocratique du Congo, au Rwanda et au Burundi fin août 2022.

À gauche, le PS, les écologistes ainsi que le PTB souhaitent que le projet de rapport, consignait ces auditions, soit publié malgré l'absence de vote. Il n'en sera rien : le rap-

port n'a pas été approuvé et la commission est dissoute, "il y a donc impossibilité", a expliqué Benoît Piedboeuf.

La seule trace officielle de ces auditions sera leur enregistrement vidéo ainsi que les deux

rapports d'experts et les propositions de recommandation du président, disponibles sur le site de la Chambre pour qui sait les trouver.